

Assemblée Générale

jeudi 6 novembre 2014

à Claret

Présents : Christian Abrial, Jacques Arlandis, Michel Bouchet, David Delon, Bruno Fadat, Danièle Garson, Arnaud Guéry, Manuel Ibanez, Gérard Jaussumme, Nadine Jouanen, Sandrine Navarre, Yann Schneylin, Thibaut Suisse, Dominique Vaché, Florine Vanorlé

Excusés : Geneviève Bartolo, Jean-Claude Chauvet, Alain Giacalone, Amélie Nespoulous.

Mot d'accueil et rapport moral :

- Jacques Arlandis, président de l'association du Collectif des Garrigues : l'organisation de 2 Forums en 2015 confirme les intentions exprimées dans notre charte de gouvernance : être le lieu stratégique d'élaboration et de validation des orientations de notre Collectif. Toutes les décisions examinées jusque là ont été effectivement mises en œuvre. Notre dynamique de projets se confirme de mois en mois. De mois en mois, les Rendez-vous des Garrigues font eux l'expérience de vraies rencontres in situ. Des projets structurants naissent et se confirment comme le travail sur la cartographie participative et le Pasto-Garrigues. L'association et le Bureau, assurent la gestion quotidienne et l'animation du réseau et des projets. Nos activités se développent, les partenariats se consolident et notre gouvernance assure la participation de chacun à ce développement. Mais notre gestion courante nous met aujourd'hui face à un gué que nous devons franchir, celui de notre besoin de fonds de roulement

Présentation du bilan d'activité 2014 et des actions 2015

cf bilans d'activités ci-joint

Bilan financier 2014

présentation du compte de résultat et du bilan financier 2014 par le trésorier David Delon.

Validation à l'unanimité

Présentation des comptes 2015

présentation du budget en cours 2015 et du prévisionnel 2016.

Est souligné le problème croissant de trésorerie. Les activités du Collectif des Garrigues sont en croissance mais il y a un manque de fond de roulement.

Il est décidé à l'unanimité :

- d'explorer les possibilités de découvert autorisé avec le banquier

- de mettre en place un Contrat d'Apport Associatif (ce n'est ni un don ni un prêt mais une participation au fond de roulement avec droit de reprise) avec une valeur plancher de 100€, une durée de 3 ans (fin d'année), une clause permettant au donateur de reprendre la somme facilement, et ouverture aux structures à partir du moment où elles ont adhéré formellement au Collectif des Garrigues au titre de Membre Associé.

Élection des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

1 démission (Bruno Fadat), 1 candidature nouvelle (Nadine Jouanen) et 5 anciens membres du Bureau qui renouvellent leur candidature.

Sont élus à l'unanimité : Jacques Arlandis, Michel Bouchet, David Delon, Nadine Jouanen, Alain Giacalone, Amélie Nespoulous